

**Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES**

**Délibération n° 2023-164
Conseil municipal
Séance du 24 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 24 juillet à 18h,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 20 juillet 2023, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : M. SAUVEBOIS Stéphane, maire,
M. SILLON Xavier, Mme DEBOUT Stéphanie, M. HAZAK Eric, Mme MARTIN Jocelyne,
M. CAIOLO SERRA Laurent, Mme VAZEUX Delphine, Adjoints,
M. MARTIN Michel, maire délégué de Venosc,
M. Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans
M. CHALVIN Jean-Noël, Mme MANIN Brigitte, Mme BEL Florence, Mme DUMONT
Virginie, Mme AGUILAR Angélique, Mme FAURE Estelle, Mme TEXIER LELONG
Louise, Mme FIAT Mélanie, M. DRUMAIN Etienne, M. CHARREL Romain,
Mme ARGENTIER Agnès, M. GALLAND Stéphane, Mme NEYRAUD Cécile, conseillers
municipaux.

Absent(s) excusé(s) : Néant

Pouvoirs : M. LAVAUD Simon donne pouvoir à M. MARTIN Michel

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du conseil : Mme Angélique AGUILAR ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.2.3 - Tarifications

OBJET : Actualisation des tarifs des services municipaux « école de musique et Musée Chasal Lento »

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
VU la proposition d'ajustement des tarifications pour l'école de musique et le Musée Chasal Lento,

Rapporteur : Stéphanie DEBOUT

Après que les nouveaux tarifs des services municipaux aient été adoptés, une difficulté d'interprétation a été décelée sur les tarifs fixés pour l'école de musique. Il s'agit principalement du tarif adulte qui porte à confusion et pour pallier toute difficulté à l'encaissement des frais d'inscription, il est proposé de fixer un tarif unique à 219 €.

Par ailleurs et pour compléter l'offre des produits vendus au Musée Chasal Lento, il est proposé d'inclure à la liste : bière sans alcool à 3 € - sandwich à 5 € - jeu des 7 familles à 6.50 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les tarifs joints en annexe,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.



Pour extrait certifié conforme,
Maire, Stéphane SAUVEBOIS

commune LES DEUX ALPES

Activité : école de musique - chorale

	quotient familial			
	inférieur à 499 €	de 500 € à 999 €	de 1000 € à 1499 €	supérieur à 1500 €
inscription 1er enfant	90 €	92 €	96 €	102 €
inscription 2ème enfant	76 €	78 €	80 €	82 €
inscription 3ème enfant	56 €	57 €	58 €	59 €
cours instrument - forfait par enfant	90 €	91 €	93 €	99 €
pratique d'un second instrument - tarif par enfant	67 €	68 €	70 €	74 €
location annuelle d'un instrument la première année d'apprentissage - Tarif par enfant	50 €	50 €	50 €	50 €
location annuelle d'un instrument dès la 2ème année d'apprentissage - tarif par enfant	205 €	219 €	245 €	256 €
chorale - droit d'inscription	50 €	51 €	52 €	53 €
inscription adulte (+ de 18 ans)	tarif unique : 219 €			

café musée CHASAL LENTO (commune déléguée de Mont de Lans)		Bibliothèque (commune déléguée de Venosc)		Médiathèque	
DIVERS Carte postale : 0,65 € Lot de 10 cartes de Chasal Lento : 1,00 € carte postale et enveloppe (à l'unité) : 2,50 € Carte randonnée : 1,50 € Jeu des 7 familles Oisans : 6,50 € Randonnées géologiques : 2,00 € * Gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans		cotisation familiale : 4,60 €/an indemnité de retard : 0,80 € pour l'exposition LES COLPORTEURS vente de cartes postales et livres "Les colporteurs de l'Oisans" : 9 € "Créateurs de roses" : 30 €		abonnement familial annuel : 18 € abonnement individuel annuel : 13 € abonnement individuel semaine : 11 € dépôt de garantie : 50 € perte ou dégradation = remboursement au prix d'achat supplément prêt CD-ROM, DVD : 5 € vente de livres déclassés : document adulte 3 €, document jeunesse 1 €, revue 0,50 €	
LIVRES exposition hameaux disparus : 2,00 € histoire de Mont de Lans en BD : 2,00 € Secours extrêmes - homme de l'extrême : 2,00 € Guide de visite Chasal Lento : 2,00 € Livre Mont de Lans (édition année 2000) : 2,00 € Mémoires de guerres : 2,00 €		concerts du Palais des sports plein tarif : 15 € tarif réduit (étudiants, PMR, obusieurs) : 10 € tarif famille - 2 parents et enfant(s) : 25 € enfant de moins de 12 ans : gratuit			
LIVRES « Petit atlas des animaux de montagne » de P.J. Dubois : 2,50 € « Les Clefs » : 3,50 € « L'Oisans » : 5 € « Fruits et plantes sauvages » de H. Hofmann : 7,80 € « Fleur des Alpes » de J. Bergeron : 8 € « 80 minéraux » de D. Compère : 8 € « Champignons collectés » : 8 € « Légendes choisies du pays d'Oisans » : 9,10 € « Les colporteurs de l'Oisans » de R.C. Müller : 9,10 € « Contes et nouvelles de l'Oisans » : 10 € « Les derniers guides paysans » de R. Génat : 15,20 € « Espoir de la Vieille » de R. Genat : 18,30 € « Ces dempseints au cabteau noir » de R. Genat : 18,30 € « Collège en Digne » : 2,50 € « Les Plantes médicinales » : 12,99 € « Les plantes de l'Oisans » : 22 € « Les Esprit » : 25 €					
BOISSONS FRAÎCHES Eau minérale 50cl : 1,50 € Diable 33cl : 2,30 € SODAS Coca 33cl : 2,50 € Coca Light/zero 33cl : 2,50 € Perrier 33cl : 2,50 € Orangina 33cl : 2,50 € Schweppes 33cl : 2,50 € Fureesa 33cl : 2,50 € Sprite 33cl : 2,50 € JUS DE FRUIT Jus d'orange 33cl : 2,70 € Jus de pommes 33cl : 2,70 € Jus PAGO 33cl : 3,30 € Jus de fruits BIO 20 cl : 3,80 € Sirup au choke : une dose : 1,80 €					
BOISSONS CHAUDES Café à l'unité : 1,50 € Déca à l'unité : 1,50 € Café crème à l'unité : 1,70 € Grand café crème à l'unité : 2,70 € Grand café à l'unité : 2,50 € Cappuccino à l'unité : 2,40 € The/ infusion à l'unité : 2,20 € The vert BIO à la menthe à l'unité : 2,50 € Infusion à l'unité : 2,20 € Choclat à l'unité : 3,00 € Vin chaud à l'unité : 3,50 € café viennois à l'unité : 3,00 € chocolat viennois à l'unité : 3,30 €					
BIFIÉS Bière sans alcool 33cl : 3,00 € Bière pression (plate) 33cl : 5,50 € Bière pression (cristal) 33cl : 2,80 € Bière pression (alpin) 12,5cl : 1,70 € supplément sirup : 0,30 € Panastak 2,70 € Bière Goodwin Brewery 3,80 € Bière de l'Oisans Bio 4,40 €					
APERITIFS Paris 51 (moitié) 1,60 € Paris 51 (entier) 2cl : 3,00 € Martini blanc ou rouge 4cl : 4,00 € whisky 4,40 € whisky baby 2,50 € Kir 3,00 € gin&ton 4,40 €					
VINS Vin blanc Boueille 75 cl : 15,00 € Vin blanc Verre 17,5 cl : 2,80 € Vin rosé Boueille 75 cl : 15,00 € Vin rosé Verre 17,5 cl : 2,80 € Vin rouge Boueille 75 cl : 15,00 € Vin rouge Verre 17,5 cl : 2,80 € VIENNOISERIE croissant et pain au chocolat du jour à l'unité : 1,50 € croissant et pain au chocolat de la veille à l'unité : 1,00 € BISCUITERIE CONDITIONNÉE barre céréales à l'unité : 1,00 € Sachet individuel à l'unité : 0,70 € BISCUITS APERITIF cacahuètes à l'unité : 1,00 € chips 0,70 € GLACES CONDITIONNÉES glaces richo et Blo à l'unité : 2,80 € Crème glacée à l'unité : 2,30 € sorbet individuel à l'unité : 2,30 € SAATCHI DE TAPAS (soifée) tartes sucrées à l'unité : 6,00 € tartes framboises à l'unité : 4,00 € sandwich à l'unité : 5,00 €					

